

**Compte Rendu Comité Exécutif n° 485**  
**Vendredi 11 avril 2025**  
**En distanciel**

**Membres du COMEX présents :** Pascal BONNETAIN (Président) – Maryse VISEUR (Secrétaire général) – Patrick LEFOULON (Trésorier) - Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Anne-Lise BARDET, Marie LANFRANCHI, Clémence LAROCHE, Agnès LEGROUX, Germinal PEIRO ; Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), Pauline FRESLON (Représentante des athlètes).

**Membres Invités :** Julien ISSOULIE (DTN nommé au 1<sup>er</sup> mai 2025), Benoit RAZIMBAUD (CTN) au point relatif à la filière Tourisme et Alexandra VIGOUREUX (DAG)

**Membres Excusés :** Mathurin MADORE (Représentant des athlètes), Ludovic ROYE (DTN)

**Liste de diffusion :** Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, CTS

Début à 17h30

<b>SUIVI</b>	
1. Suivi des décisions Comex	Aucune décision antérieure ne fait l'objet de remarque en séance.
2. Agenda - calendrier du Comex	Prochaines réunions du COMEX : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 27 mai 2025</li> <li>- 24 juin 2025.</li> <li>- Il est proposé que des réunions thématiques soient également organisées afin d'étudier et échanger sur des points particuliers nécessitant un temps dédié.</li> </ul>
3. Dossiers d'adhésion  Demande d'affiliation de Maimiti Va'a Hossegor	<p>Trois dossiers de demande d'adhésion sont soumis à l'approbation du COMEX.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Demande d'affiliation : Maimiti Va'a Hossegor</b></li> </ul> <p>« MAIMITI VA'A HOSSEGOR » est une association loi 1901 fondée le 18 septembre 2024. La structure est située à SOORTS HOSSEGOR dans le département des Landes. Le président de cette structure est Monsieur Vianney MORENO, licencié à la FFCK.</p> <p>L'association a pour objet de développer et pratiquer la pirogue, ainsi que de promouvoir et enseigner la pratique du canoë et du kayak et des disciplines associées, d'organiser et de développer la pratique des sports de pagaies, de contribuer à la protection de l'environnement nécessaire à sa pratique.</p> <p>Les moyens d'action sont notamment : l'organisation de séances de navigation, des actions de formation, l'organisation de manifestations promotionnelles ou d'animations touristiques.</p> <p>Motivation de la demande :</p> <p>L'association souhaite rejoindre la FFCK car c'est l'opportunité de participer à la promotion de la pirogue polynésienne.</p>



	<p>L'adhésion de l'association permettra de s'intégrer dans une communauté de passionnés et de continuer à apprendre et à partager cette passion que ce soit en club ou lors des événements sportifs autour de cette discipline.</p> <p>Avis CRCK : Avis très favorable du CRCK Nouvelle Aquitaine, par la voix de son président, Daniel LAFITTE. Le club bénéficie du soutien de la municipalité et souhaite rapprocher les pratiques landaises et tahitiennes via un projet de jumelage.</p> <p>Le CDCK est également favorable car il n'y avait pas de structure fédérale implantée sur ce secteur des Landes. Une vingtaine de personnes sont déjà engagées dans la structure.</p> <p>Avis du service : Avis favorable sous réserve de modification d'une disposition des statuts de l'association pour être en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur. L'affiliation de la structure sera effective à réception par le service des statuts validés et signés.</p> <p><b>Le COMEx valide l'affiliation de Maimiti Va'a Hossegor.</b></p>
<p>4. Dossiers d'adhésion</p> <p>Demande d'agrément de Corse Altitude</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Demande d'agrément : Corse Altitude</b></li> </ul> <p>CORSE ALTITUDE est une association dont le siège social est situé à Bastia et créée en 2012.</p> <p>Elle a pour objet notamment, d'organiser, de promouvoir et de développer, des activités physiques et sportives adaptées au profit des jeunes et adultes en situation de handicap mental ou psychique accueillis, initiation, découverte, perfectionnement, organisation et formation de toutes activités pour tout public se rapportant au milieu montagnard, activités physique de pleine nature, vtt, sports nautiques (stand up, paddle, kayak, jeux aquatiques) et toutes activités s'y rapportant, la découverte du patrimoine et création d'atelier pour la sauvegarde et/ou la valorisation du patrimoine, de la faune et de la flore pour tout public, la promotion et le développement de la pratique sportive des sports de glisse et de nature sur le territoire, la location, la pratique et l'initiation de kayak de mer de vtt et de stand up paddle en liberté ou en balade guidée et de toutes activités de sports nautique s'y rapportant.</p> <p>Monsieur Pierre-François LAYACHI est dirigeant de la structure.</p> <p>La structure est basée à Venzolasca sur la plage de Cap Sud et propose Paddles, Kayaks et pédalos en location, des initiations avec des centres de loisirs et des randonnées en mer et en rivière.</p> <p>Avis CRCK : Avis favorable du CRCK par la voix de Monsieur Sauveur Grisoni. Cette structure s'inscrit dans la nouvelle dynamique du comité ainsi que dans le projet de développement et de gestion.</p> <p>Avis du service : Avis favorable pour un agrément.</p> <p><b>Le COMEx valide l'agrément de Corse Altitude.</b></p>
<p>5. Dossiers d'adhésion</p> <p>Demande d'agrément de Verdon Canoë</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Demande d'agrément : Vernon Canoë</b></li> </ul> <p><b>VERDON CANOE</b> (<a href="https://verdoncanoe.com/">https://verdoncanoe.com/</a>) est une SAS située à Aiguines (83) et créée en 2017. Installés sur la 'Plage du Galetas' au bord du lac Sainte-Croix, Verdon Canoe est spécialisé dans la location de kayaks.</p> <p>Monsieur Matthias LACROIX est dirigeant de la structure et licencié à la FFCK.</p>



	<p>L'aventure de Verdon Canoe a commencé il y a plus de 40 ans permettant de découvrir le lac Sainte-Croix et une partie du Grand Canyon du Verdon. L'entreprise souhaite faire prendre conscience de l'histoire millénaire de ces paysages façonnés par la nature, permettant ainsi de comprendre l'importance de préserver cette ressource pour les générations futures.</p> <p>Le site internet de la structure laisse transparaître de la qualité et du sérieux dans l'offre de pratique proposée.</p> <p><b>Avis CRCK :</b> Avis favorable du CRCK PACA. La Structure Verdon Canoë est un établissement recommandable en phase avec les valeurs et les orientations fédérales. Des échanges réguliers se font avec le comité départemental du Var de canoë-kayak.</p> <p><b>Avis du service :</b> Avis favorable pour un agrément.</p> <p><b>Le COMEx valide l'agrément de Verdon Canoë.</b></p>
--	---

<b>DECISIONS</b>	
1. Intérim poste représentant des médecins au CA	<p>À la suite de la démission de Philippe GRIPPON du Conseil d'administration, il est proposé que Daniel KOEHLIN assure l'intérim dans l'attente que le poste vacant soit soumis à l'élection par l'assemblée générale.</p> <p>Il est noté que la démission de Philippe GRIPPON est intervenue trop tardivement pour que le poste vacant soit soumis à l'élection du 12 avril 2025.</p>
2. Date du prochain Conseil d'Administration	<p>La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au 21 juin 2025 au matin.</p> <p>A cette occasion, sera abordée la clause de revoyure budgétaire.</p>
3. Point affaires juridiques	<p>Il est procédé à un point sur les affaires juridiques.</p> <p><b>Partie civile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par décision du 19 septembre 2024, la FFCK a décidé de se porter partie civile sur deux affaires de violences sexuelles, en cas de mise en examen des personnes mises en cause.</li> <li>- Le Comité Exécutif décide que la FFCK se portera partie civile systématiquement pour chaque affaire de violence sexuelle concernant la Fédération. Pour rappel, la Ministre chargée des sports a indiqué être favorable à cette démarche des fédérations.</li> </ul> <p><b>Conciliation dans le cadre d'un conflit commercial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une troisième réunion de conciliation est prévue en mai 2025, afin de tenter de trouver un accord amiable avant contentieux potentiel relatif à l'exécution d'un contrat.</li> </ul> <p><b>Contentieux prud'homal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre d'un contentieux initié en décembre 2020, le tribunal d'appel a notifié la tenue de l'audience en juin 2025.</li> </ul>



4. Présence du COMEX sur les manifestations sportives	Il est rappelé aux membres du COMEX de remplir le tableau de programmation des événements sportifs afin d'organiser la représentation fédérale sur ces actions.
5. Présence de REDBULL sur le Championnat d'Europe 2025	Il est procédé à un point sur l'organisation des championnats d'Europe senior de slalom qui se dérouleront en mai 2025 à Vaires-sur-Marne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de la Ministre chargée des sports pendant l'événement.</li> <li>- Production TV : à la suite du Congrès de l'ECA, la discussion sur la production d'un signal télévisuel est reprise.</li> <li>- Proposition de partenariat Red Bull : il n'est pas donné suite à la proposition de collaboration avec la société Red Bull sur la manifestation.</li> </ul>
6. Modification des statuts du CDCK35	En application de l'article 2.1 du règlement intérieur, le COMEX approuve les statuts des organes déconcentrés avant leur approbation par leur assemblée générale.  Dans ce cadre, le Comité départemental d'Ille-et-Vilaine, soumet au COMEX la modification de ses statuts. Les statuts proposés sont conformes aux statuts types. La possibilité de co-présidence n'apparaît pas contraire aux statuts types. Le service estime que ce point ne soulève pas d'incompatibilité juridique a priori mais pose la question de la problématique de gouvernance à anticiper.  <b>Le Comité Exécutif valide les nouveaux statuts du CDCK 35.</b>
7. Validation comptes rendus bureaux Enseignement Formation	Le COMEX valide les comptes-rendus du Bureau Enseignement Formations des réunions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion du 13/11/2024</li> <li>• Réunion du 11/12/2024</li> <li>• Réunion du 21/01/2025</li> <li>• Réunion du 18/02/2025</li> </ul>
8. Validations comptes-rendus commission (Slalom, Kayak-Polo et Waveski)	Le COMEX valide les comptes-rendus du Bureau Enseignement Formations des réunions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de la CNA slalom du 25/03/2025</li> <li>• Réunion de la CNA kayak polo du 17/02/2025</li> <li>• Réunion de la CNA Waveski du 23/02/2025</li> </ul>
9. CNA Slalom Classement coupe de France K Cross	La réalisation de la sélection U18 slalom durant la N1 de Foix a amené l'organisateur à annuler la manche de coupe de France de Kayak Cross initialement prévue sur ce week-end de trois jours.  Dans ce cadre, la CNA Slalom propose que les résultats du time trials des épreuves de sélection qui se dérouleront le 12 avril 2025 à Vaires-sur-Marne soient pris en compte afin d'établir un classement Coupe de France en Kayak Cross.  <b>Le COMEX valide la proposition de la CNA slalom d'utiliser les résultats des sélections Kayak Cross pour le classement de la Coupe de France.</b>



<p>10. Attribution accès publication pages d'activité commissions</p>	<p><b>Le COMEx valide le principe d'accès des CNA à la publication sur notre site Internet sous réserve de faisabilité technique et de sécurisation des accès.</b></p>
<p>11. Composition des comités de sélection</p>	<p>Le COMEx valide les compositions de comités de sélection suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Comité de sélection Slalom <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Président de la FFCK</li> <li>ii. Vice-président de la FFCK en charge du haut niveau</li> <li>iii. Directeur technique national (DTN)</li> <li>iv. Directeur de la Performance</li> <li>v. Coach de la discipline désigné par le DTN</li> <li>vi. Président de la CNA concernée</li> </ul> </li> <li>b. Comité de sélection Sprint <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Président de la FFCK</li> <li>ii. Vice-président de la FFCK en charge du haut niveau</li> <li>iii. Directeur technique national (DTN)</li> <li>iv. Directeur de la Performance</li> <li>v. Coach de la discipline désigné par le DTN</li> <li>vi. Président de la CNA concernée</li> </ul> </li> <li>c. Comité de sélection Para canoë <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Président de la FFCK</li> <li>ii. Vice-président de la FFCK en charge du haut niveau</li> <li>iii. Directeur technique national (DTN)</li> <li>iv. Directeur de la Performance</li> <li>v. Coach de la discipline désigné par le DTN</li> <li>vi. Président de la CNA concernée</li> </ul> </li> </ul>

<b>ETUDE</b>	
<p>1. Structuration par la FFCK de la filière tourisme</p>	<p>Le Vice-président et le CTN en charge du Tourisme présentent les premiers travaux relatifs à la stratégie de développement des activités de Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeu</li> <li>- Rappel historique et contexte</li> <li>- Attente des professionnels</li> <li>- Plan d'actions initié sur l'olympiade précédente</li> <li>- Travaux du groupe de travail</li> </ul> <p>Dans le cadre, il est proposé les premières orientations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une filière touristique des sports de pagaie, respectueuse des différentes entités et pilotée par la FFCK.</li> <li>- Faire monter les clubs en compétences dans le tourisme de pagaie.</li> <li>- Proposition à court terme identifier les clubs avec une forte activité touristique afin d'avoir une proximité dans les discussions avec une majorité de professionnels.</li> <li>- Inviter les clubs à un Webinaire d'échanges autour du compte-rendu de la plénière des acteurs du tourisme et valider les premières orientations au printemps.</li> <li>- Thématiques à développer :</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Relations avec vos collectivités sur des appels d'offre</li> <li>○ Relations avec Office de Tourisme</li> <li>○ Relations avec les pros</li> <li>○ Limites de développement de vos activités touristiques</li> </ul> <p>- Réactiver la lettre des Pros (questionner la diffusion Clubs et Pros)</p>
2. Méthode de traitement des questions posées par le CA	<b>La Secrétaire générale est désignée référente COMEx pour traiter de ces questions.</b>
<b>INFORMATIONS</b>	
1. Assemblée générale	La Directrice de l'administration générale informe le Comité exécutif que les délégués des régions Haut-de France et Centre Val de Loire ne pourront pas voter aux assemblées générales ordinaire et électorale du 12 avril 2025, la commission de surveillance électorale de la FFCK ayant relevé que les commissions électorales de ces CRCK ne respectaient pas leurs obligations statutaires.

Fin de la réunion à 19h15

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral


